

Déclarations de ministres

M. Clark (Yellowhead): Vous jouez à l'épouvantail.

M. Broadbent: En ce qui concerne la politique de l'investissement, on doit constater que les intérêts canadiens ont été vendus à rabais, comme on dit. Comme je l'ai déjà dit, on a modifié le seuil de triage des investissements. On l'a élevé à 150 millions de dollars. Il faut qu'une société ait au moins cette valeur pour être couverte par un processus d'examen quelconque. Cela ouvre toute grande la porte aux prises de contrôle, de St. John's, Terre-Neuve, à Victoria en Colombie-Britannique.

● (1210)

Je veux aborder d'autres politiques particulièrement importantes pour nos provinces et pour nos territoires, les politiques d'achat. Les gouvernements provinciaux et territoriaux utilisent judicieusement leurs politiques d'achat pour favoriser leur développement économique et leur niveau d'emploi, tout comme le Canada l'a fait depuis 1867. La possibilité d'utiliser les politiques d'achat du gouvernement de cette façon sera sérieusement menacée par l'accord de principe conclu par notre gouvernement et le gouvernement des États-Unis.

[Français]

Monsieur le Président, je veux dire quelque chose de particulier concernant l'impact de cet Accord sur la province de Québec.

Monsieur le Président, il y a beaucoup d'aspects dans cet Accord qui sont très importants pour les Québécois et les Québécoises. D'abord, dans le secteur agricole, l'élimination ou la réduction des tarifs sur la volaille et les oeufs sera désastreuse pour les producteurs québécois.

Et dans le domaine de la culture, nous avons fait des concessions importantes qui font en sorte que le Canada ne pourra plus garantir la promotion de nos industries culturelles.

Selon les Américains: «Le Canada a accepté que les mesures culturelles qu'il adoptera à l'avenir ne nuiront pas aux bénéfices que les États-Unis pourraient récolter de cette entente de libre-échange». Ce sont les Américains qui ont dit cela.

Et concernant le Pacte de l'automobile, la décision de la General Motors à Sainte-Thérèse récemment était une décision positive pour les Québécois dans cette région, mais comme tout le monde le comprend très bien, cette usine jusqu'à récemment a eu beaucoup de problèmes sur le marché nord-américain. Et selon moi, si le gouvernement appuie une décision d'abolir les tarifs dans ce secteur, il est probable qu'à l'avenir une décision pour les nouveaux investissements peut être négative pour une petite usine comme celle à Sainte-Thérèse.

Et concernant les subventions et les politiques de développement régional, je voudrais dire simplement que les soi-disant mécanismes de règlement des conflits proposés dans l'Entente menacent beaucoup de nos politiques en matière de développement régional.

Dans l'accord, ils ont indiqué que pendant les prochains trois ou cinq ans, le gouvernement américain veut discuter avec le gouvernement canadien les changements dans nos politiques pour le développement régional. Cela est très dangereux pour

le développement dans le Nord du Québec et dans d'autres régions, et même dans d'autres provinces.

[Traduction]

Je voudrais parler en terminant d'un certain élément, à savoir le mécanisme de règlement des différends. Le premier ministre et sa collègue responsable du commerce extérieur ont dit à maintes reprises que l'objectif numéro un de ces négociations consistait à obtenir une formule de règlement des différends qui soit équitable, qui tienne compte des intérêts des deux pays et dont les décisions soient exécutoires, disaient-ils, pour les deux pays. Or on en est arrivé dans cet accord à un mécanisme de règlement qui ne sera pas nécessairement équitable, et qui ne tiendra pas compte des intérêts ou des règles de subvention élaborées conjointement par les deux pays.

Le gouvernement du Canada a adhéré à un accord dans le cadre duquel ce nouveau mécanisme ne prononcera des interdictions que lorsque des Canadiens contreviennent à la loi américaine. Ce gouvernement n'a même pas obtenu son exigence minimum, à savoir un mécanisme de règlement impartial, équitable et exécutoire des différends commerciaux. Voilà ce qui en est effectivement.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Monsieur le Président, je conclurai avec cette remarque. L'avenir du Canada et de n'importe quel autre pays ne saurait se borner à ses relations commerciales. Les Canadiens s'intéressent vivement à l'élaboration de leurs propres programmes culturels, sociaux et de développement régional. Bref, ils tiennent à prendre toutes les décisions qui sont l'essence même de ce qu'il convient d'appeler la civilisation. Il est vrai que les décisions de nature commerciale et économique sont du nombre et elles ont leur importance. Mais notre parti estime qu'on ne saurait limiter un pays aux prises de décisions commerciales et économiques.

En particulier, selon nous, si nous cédon le pouvoir final de prendre des décisions économiques aux forces du marché nord-américain, notre capacité de construire un Canada sain, créatif, compatissant et juste s'en trouvera fortement diminué. A notre avis, la décision prise par le gouvernement du Canada est mauvaise pour le présent comme pour l'avenir. Nous estimons que le gouvernement a l'obligation morale de déclencher maintenant des élections pour que les Canadiens puissent approuver ou rejeter cette trahison de l'histoire canadienne.

Des voix: Bravo!

M. Mulroney: Monsieur le Président, je ne participe pas à cette ovation.

J'ai dit il y a quelques instants dans mon discours, monsieur le Président, mon intention de déposer les éléments de l'accord qu'ont signés les représentants des deux gouvernements. Je suis fier de pouvoir le faire.

Je vous remets, monsieur le Président, le document qui contient les principaux éléments d'un accord de libre-échange entre les États-Unis et le Canada, lequel a été signé au nom du Canada par le ministre des Finances (M. Wilson), la ministre du Commerce extérieur (M^{lle} Carney), Derek Burney et Simon Reisman.